

L'aviation légère de l'armée de Terre dans la guerre d'Algérie (1954 -1962) : Organisation et emploi

Succédant à l'aviation légère d'observation de l'artillerie, l'aviation légère de l'armée de Terre (ALAT) est créée par décret le 22 novembre 1954. Ce changement d'appellation répond à l'évolution que les missions de l'aviation légère ont connue au cours de la guerre d'Indochine. Les trois groupements d'aviation observation de l'artillerie (GAOA) déployés sur ce théâtre étaient au début du conflit équipés uniquement d'avions. En 1950, les premiers hélicoptères firent



www.defense.gouv.fr

leur apparition et furent regroupés au sein du groupement de formations d'hélicoptères de l'armée de Terre en Indochine (GFHATI). Avec eux, le spectre des missions de l'aviation légère s'élargit considérablement : EVASAN, appui au commandement et renseignement avec les hélicoptères *Hiller*, transport de troupe et ravitaillement avec les hélicoptères *Sikorsky*. En avril 1955, à son retour d'Indochine, le GFHATI prend l'appellation de groupe d'hélicoptères n°2 (GH2) et s'installe à Sétif-Aïn-Arnâ, où il rejoint le GAOA n° 3 déjà sur place (créé à Sétif en 1947) et qui ne dispose encore que d'avions. Le GH 2 atteint son volume maximum en 1958. Il comprend alors 10 avions (2 *Piper L-18C*, 5 *NC 856* et 3 *MH 1521 Broussard*) et 120 hélicoptères (25 *Bell 47G-2*, 24 *Alouette II*, 11 *Westland WS-55*, 5 *Sikorsky H-19* et 55 *Vertol H-21C*, aussi appelé « banane volante » et



conçu par les Américains pour voler au niveau de la mer à partir des porte-avions). La 31^e flottille de l'aéronavale (sur *Vertol H-21C*) lui est rattachée lors de sa création en juillet 1956. À la fin du conflit, le GH 2 totalise 206 877 heures de vol et 20 329 évacuations sanitaires. Le GAOA n° 3 est également présent sur ce théâtre. Une escadrille d'hélicoptères y est créée en mai 1955 mais, en juillet, elle passe au GH 2.

Débarquement de soldats en Algérie depuis un hélicoptère Vertol H-21 (<http://www.defense.gouv.fr>)

En 1956, pour permettre aux commandants d'opérations d'être soutenus au plus près, 32 pelotons d'avions divisionnaires sont créés. Leur mission consiste surtout à aider les troupes au sol par l'observation et à guider la chasse. Grâce à l'entrée en service de l'*Alouette II* et du *Djinn*, 15 de ces pelotons sont également dotés d'hélicoptères en 1959. Ils prennent l'appellation de « pelotons mixtes avions-hélicoptères ». Enfin, 5 pelotons d'avions sont implantés au Sahara. Pour faciliter l'administration et l'emploi des unités de l'ALAT, elles sont regroupées à partir de l'été 1958 en trois groupements (GALAT) correspondants aux trois corps d'armée : GALAT 101 pour le Constantinois, GALAT 102 pour l'Oranais et GALAT 105 pour l'Algérois. En décembre 1961, la flotte de l'ALAT en Algérie atteint son volume maximum avec 1 252 appareils : 799 avions et 453 hélicoptères. Au début du conflit, la flotte d'avions était constituée de *Piper L-18*. Par la suite ils furent remplacés par de *Piper L-21* et *Cessna L-19* dont la puissance était plus adaptée au terrain montagneux de l'Algérie. Les missions d'observation de l'artillerie prirent progressivement moins de place dans l'emploi des *Piper* (nom désignant tous les avions de l'armée de Terre quel que soit le type d'appareil), sauf le long des barrages. Partout ailleurs, les *Piper* sont surtout employés pour la reconnaissance à vue et l'accompagnement des troupes au sol ou des convois, le guidage de la chasse, la surveillance des itinéraires, la prise



© SCA/ECPAD

de photos aériennes, les EVASAN, les liaisons de commandement, le largage du courrier ou de tracts. Pour rendre l'action des *Piper* plus efficace, des officiers des corps de troupe sont détachés de leur unité pour devenir officiers-observateurs au sein du peloton de leur division et sont formés au cours d'un stage qui se déroule à Chéragas puis à Sidi-Bel-Abbès. Leur connaissance du terrain et des unités appuyées était en effet indispensable. L'avantage des



Piper L-21 B, moteur 135 ch. Collection particulière

de photos aériennes, les EVASAN, les liaisons de commandement, le largage du courrier ou de tracts. Pour rendre l'action des *Piper* plus efficace, des officiers des corps de troupe sont détachés de leur unité pour devenir officiers-observateurs au sein du peloton de leur division et sont formés au cours d'un stage qui se déroule à Chéragas puis à Sidi-Bel-Abbès. Leur connaissance du terrain et des unités appuyées était en effet indispensable. L'avantage des

Piper était qu'ils tenaient l'air longtemps grâce à leur autonomie et un système de relève permettait d'assurer une permanence aérienne. En revanche, ils ne pouvaient pas voler de nuit ou lorsque la météo était trop mauvaise. Leur absence était alors cruellement ressentie par les troupes au sol. L'emploi des hélicoptères évolue rapidement au cours du conflit grâce à de nouveaux concepts d'emploi. Le 4 mai 1955, pour la première fois,

un détachement du 3^e BEP est hélicoptéré sur le mont Chelia dans les Aurès (2 330 m) en quatre rotations. En 1957, à l'initiative du LCL Crespin, chef du GH 2, les détachements d'intervention hélicoptérés (DIH) font leur apparition. Ils comprennent au minimum 6 hélicoptères de manœuvre, un hélicoptère armé et un PC volant. A partir de 1959, dans le domaine de l'appui au sol, les hélicoptères équipés de mitrailleuses ou de canons de 20 mm (*MG 151* aussi appelé « couleuvrine ») placés en sabord furent employés au sein des DIH. Ces appareils complètent l'action des avions *T6*, obligés de voler plus haut et de s'éloigner entre chaque passage. Vers la fin du conflit des hélicoptères légers équipés de missiles anti-char *SS11* sont également employés pour lutter contre les ennemis réfugiés dans les grottes. Les DIH donnèrent leur pleine mesure lors des opérations du plan *Challe*.



Sitôt un renseignement obtenu sur la position d'une katiba (compagnie de l'ALN) par les unités de secteur ou des *Piper*, une opération hélicoptérée pouvait être montée très rapidement. Dans un terrain compartimenté comme celui de l'Ouest algérien, la mobilité de l'infanterie et l'effet de surprise se trouvaient décuplés. Les unités à pied pouvaient également être hélicoptérées sur des points de passage pour y monter des

embuscades contre un ennemi en infiltration ou en fuite. La guerre d'Algérie est ainsi le conflit qui permet de mettre au point l'organisation des unités de l'ALAT et de développer leur emploi. Les enseignements opérationnels de ces opérations de contre-guérilla démontrent que l'ALAT donne aux forces terrestres une plus grande mobilité tactique. Elle permet d'appliquer des feux, d'obtenir du renseignement ou d'assurer un meilleur soutien logistique. Les différentes réorganisations connues par l'ALAT à partir de 1962 aboutissent à la création des RHC en 1977, régiments dont l'action est aujourd'hui essentielle dans le cadre de la manœuvre terrestre.

